

Département de l'AIN

—  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

—  
Canton de MIRIBEL

—  
Commune de BEYNOST



N° 04-2026-28

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du** : 16 avril 2026

**Convocation du** : 9 avril 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**ADMINISTRATION GENERALE : Désignation des délégués ou représentants de la commune aux différents organismes extérieurs**

**Présents** : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, Mme Catherine BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Céline BAESSEN, Mme Elisabeth BOUCHARLAT, Mme Ludivine BUCILLIAT, Mme Marie Gabrielle CHAUTARD, M. Pierre-Yves GARIC, M. Charles JEAN-LOUIS, Mme Sylvie MARTINON COCHARD, M. Thierry MERESSE, M. Jacki PRAT, M. Xavier RADVAY, M. Vincent VIANI.

**Représentés** :

Mme Annie MACIOCIA donne procuration à Mme Caroline TERRIER

M. Pascal CONTAMIN donne procuration à Mme Anne LE GUYADER  
Mme Laëtitia RAPPET donne procuration à M. Thierry MERESSE

**Absents** : M. Philippe MAILLEZ

**Secrétaire de séance** :

M. Jean-Marc CURTET

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire les délégués pour siéger et représenter la commune dans les syndicats et autres organismes extérieurs suivants :

| SYNDICATS  | TITULAIRES                         | SUPPLEANTS        |
|--|------------------------------------|-------------------|
| Syndicat du marais des Echets                          | Patrick THOLON                     |                   |
| SYMALIM  | Caroline TERRIER                   | Sergio MANCINI    |
| SEGAPAL  | Sergio MANCINI                     |                   |
| ORGANISMES EXTERIEURS                                  | TITULAIRES                         | SUPPLEANTS        |
| PREVENTION ROUTIERE                                    | Sergio MANCINI                     | Jean-Marc CURTET  |
| Comité de JUMELAGE                                     | Sylvie CAILLET                     | Jean-Marc CURTET  |
| Comité des TRANSPORTS                                  | Caroline TERRIER                   | Sergio MANCINI    |
| Comité Consultatif CPI                                 | Caroline TERRIER                   | A. MACIOCIA       |
|  | Sergio MANCINI                     | Annick PANTEL     |
|  | V. CORTINOVIS                      |                   |
| CA du collège L. ARMSTRONG                             | Xavier RADVAY                      | Sylvie CAILLET    |
| ANNEAU BLEU  | Caroline TERRIER                   | Bertrand VERMOREL |
| Cion Locale Evaluation des Charges Transférées (CLECT) | Caroline TERRIER<br>Ch. JEAN-LOUIS |                   |

Il est proposé au conseil municipal de procéder au vote au scrutin public à main levée.

### DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-33, L2122-25 et L5211-7,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026 constatant l'élection du maire et de 8 adjoints,

Considérant qu'en raison du renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu d'élire les délégués pour siéger dans les différents organismes extérieurs,

Considérant que les délégués sont élus par les conseillers municipaux, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

|            |    |   |
|------------|----|---|
| Votants    | 28 |   |
| Pour       | 28 | Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, Mme Catherine BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Céline BAESSEN, Mme Elisabeth BOUCHARLAT, Mme Ludivine BUCILLIAT, Mme Marie Gabrielle CHAUTARD, M. Pascal CONTAMIN, M. Pierre-Yves GARIC, M. Charles JEAN-LOUIS, Mme Sylvie MARTINON COCHARD, M. Thierry MERESSE, M. Jacki PRAT, M. Xavier RADVAY, Mme Laëtitia RAPPET, M. Vincent VIANI |
| Contre     |    |   |
| Abstention |    |   |
| NPPV       |    |   |

**DECIDE** de procéder au vote au scrutin public à main levée

**APPROUVE** la représentation de la commune au sein des différents organismes extérieurs, telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Accusé de réception en préfecture  
001-210100434-20260416-qlfX0200023dd9-DE  
Date de télétransmission : 20/04/2026  
Date de réception préfecture : 20/04/2026



*Carriev*

Caroline TERRIER,  
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :